IMT Nuremberg Archives

H – 4507

International Court of Justice

H4507 - 0002

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Direction
du Service de Recherche
des Crimes de Guerre
48, Rue de Villejust, 48
PARIS-XVIe
Téléphone : PASSY 66-63 et 77-11

Paris le 1er Décembre 1945

Le Directeur du Service de Recherche
des Crimes de Guerre.

à

M. le Procureur Général près le
Tribunal International.

20, Place Vendôme.

PARIS

Réf. FC/MBS CGD/
Pièce Jointe : 1

N° 4579

Comme suite à votre demande téléphonique,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli, copie des feuillets de la déposition de la dame Gilberte JACOB qui manquait à votre dossier, en ce qui concerne les massacres des israélites de SAVEGNY en SEPTAINE (Puit de Guéry) et qui constitue l'un des faits les plus importants des persécutions raciales en France. Le dossier de cette affaire vous a été transmis le 25 Octobre 1945; il porte le n° 52/774.

5/2

MINISTÈRE DE LA JUSTICE - Service de Recherches des Crimes de Guerre

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
Exhibit RF 328
Filed Jan. 25, 1946

B 48982

été gardée tout le long du voyage, nous sommes partis vendredi soir vers 2I heures. La première journée en France, nous avons roulé très lentement et sommes arrivés le lundi, dans la journée à HANOVRE, et, le lundi soir, au camp à BERGEN. Nous avons été gardés dans le train, mais nous n'avons pas été maltraités. Il nous fut distribué de la nourriture lors de notre départ de DRANCY et, en cours de route, on nous a permis de boire.

S.I.-

Il y eut la feldgendarmerie ; les schupes. Au camp, c'étaient des SS. A Drancy le fameux WAISEL était un SS. Il y avait d'ailleurs des civils allemands de la Gestapo.

Dès notre arrivée en gare de BERGEN, des S.S. allemands nous attendaient . Nous eûmes de suite l'impression que nous ne serions pas bien traités. Nous avons dû, dès la descente du train, nous mettre cinq par cinq. Nos bagages ont été chargés sur les camions. Ces SS. nous ont laissé entrevoir que nous ne serions pas heureux au camp. Ils se sont montrés brutaux à l'égard des personnes qui n'ont pas pu marcher. Nous avons dû marcher une partie du chemin, nous avons croisé des travailleurs et des prisonniers auxquels nous n'avons pu parler.

La fin du voyage a été faite en camion entièrement fermés. Nous ne voyions absolument pas où nous allions.

Nous sommes arrivés dans des bureaux qui nous ont laissé l'impression de pénétrer dans un repaire de brigands. Nous étions désespérés.

Du pain et du fromage nous furent distribués.

On est passé immédiatement à l'interrogatoire. Nous avons dû laisser nos cartes d'identité et l'argent que nous possédions. Nous avons été conduits dans des bureaux. Rien n'avait été prévu pour nous . Nous avons été reçus par d'anciens camarades qui nous connaissaient et que nous avons trouvé très changés.

A notre arrivée, ils nous ont laissé sans travailler pendant quinze jours et, après, nous avons été affectés à des kommandos. Au début, je me suis occupé d'enfants (de prisonniers) Il y en avait 65 à l'époque.

A BERGEN, le grand Camp était divisé - séparé par des barbelés. Nous avions dans le Camp: ALBALA, qui était le nom du Chef - juif. Il n'était d'ailleurs par du tout sympathique. C'était un Grec. Il y avait quelques français , parmi lesquels :

- le Docteur M O R A L I, qui n'est pas encore rentré;
- Pierre A U G O U S, Rédacteur à "MARIANNE" Il est mort là-bas
- Julien R E I N A C H , Conseiller d'Etat

B 48983

H4507 - 0003

Dans notre camp, c'était tout ce qu'il y a comme Français.

A THERESIENSTADT, il y eut M. MEYER, Maire du HAVRE.

La vie au Camp de BERGEN était de plus en plus dure impossible et, à la fin, infernale.

Avant d'évacuer BERGEN, nous voyions les cadavres, les gens mourir. On les déshabillait. Les enfants de quatre et cinq ans avaient ce même spectacle sous les yeux.

Nous avons appris que - parmi les victimes - se trouvaient des femmes "politiques" de toutes nationalités.

Pour dégager, les femmes étaient tirées par les bras, et c'étaient les hommes qui chargeaient les cadavres.

Le four crématoire fonctionnait jour et nuit.

Des baraques supplémentaires ont été construites.

A partir du I8 Décembre, nous avons été entassés dans des petits lits minuscules (deux par lit) C'est à partir de ce moment que le typhus a commencé à faire ses ravages.

Dans ce camp, il y avait trois étages de lits. Au premier étage, grande humidité, en deuxième , les places manquaient et, au troisème, il pleuvait sur les lits.

A ce moment-là, nous allions travailler. Réveil à quatre heures et demi du matin.

L'appel se faisait sur place, dans la neige. Il faisait très froid. Nous devions attendre, cinq par cinq, les Allemands, sans bouger, et les femmes se trouvaient mal.

Nous étions comptés au moins une dizaine de fois, pour voir s'il ne manquait personne.

Un détail pénible entre mille, que je tiens à signaler :

En sortant du camp, il y avait une énorme flaque d'eau que nous devions franchir et, quand cette flaque d'eau était franchie, nous avions les pieds mouillés toute la journée.

Au moment du départ au travail, on tapait tous les lits, pour voir s'il ne restait personne.

o
o o

B 48984

H4507 - 0004

H4507 - 0005

Les kapos étaient des internés pis que des SS. Deux Français prénommés MAX et MARCEL, ont été particulièrement odieux. Les internés qui recevaient des coups de leur part, ne se relevaient plus. Ces deux hommes, MAX et MARCEL, venaient du Camp des "politiques" Les kapos étaient des soi-disant "politiques", mais odieux;

La direction juive du Camp a été remplacée par des "politiques allemands".

Je dois signaler deux Polonais, dont un, nommé C A S I M I R .

C'est dommage que nous ne connaissions pas le nom de famille de "MAX et de MARCEL", ils ne travaillaient qu'avec le gourdin.

Leur gourdin frappait à tour de bras, sans motif plausible, même si nous avions bien rempli notre journée de travail. Uniquement pour le plaisir de faire du mal. C'était au moment de l'appel que ces deux monstres agissaient ainsi à notre égard.

Nous étions continuellement brimés et même privés de soupe.

S.I.-:

C'était le chef - kapo - un Allemand, sommé KEINKEL qui nous a privé de soupe.

Les demoiselles de l'Administration, les "souris" qui se sont occupés de nous. C'étaient des femmes d'origine extrêmement basse. Elles n'avaient aucune tenue pour représenter le "GRAND REICH ALLEMAND". Elles venaient visiter les baraques. En général, que le lit soit bien ou mal fait, elles trouvaient toujours un prétexte à nous punir et, quand le lit était défait, cela équivalait à une punition " privation de nourriture.

Pour être reconnu inapte au travail, il fallait avoir 39° de fièvre, à moins d'avoir un certificat médical. C'était la privation de pain pendant trois jours et, pour nous le pain représentait beaucoup, d'autant plus que les derniers temps, la nourriture était insuffisante, si nous manquions sans être reconnues malades.

Trois semaines avant la libération, nous touchions deux fois par semaine; 125 grammes de pain, et, plus rien,à la fin.

Quelque temps avait la libération le pain ne devait plus arriver, Le Camp était désorganisé. On se demandait si la soupe qui nous était servie était celle de la veille ou celle du jour.... nous n'étions plus à un jour de jeûne près.

B48985

.....

H4507-0005A

S.I. -

A partir de Décembre I944, j'ai dû travailler au kommando de la Collophane, où je devais surtout faire acte de présence. Le travail n'était pas dur.

Nous devions casser cocons qui étaient vides. Nous découpions des vêtements militaires et faisions du sabotage.

S.I. -

Il y eut au Camp , un chef SS. Allemand, que l'on appelait ROTHMULLER, de son vrai nom: MULLER surnommé "LA TOMATE ROUGE" qui brutalisait particulièrement les hommes.

L'été dernier les hommes ont dû - en pleine chaleur gratter des tranchées en zigzag. La terre était mise sur un brancard, lequel était porté par deux hommes qui étaient battus jusqu'à l'écroulement lorsqu'ils n'allaient pas assez vite. Le monstre usait - malgré cet épuisement - de son révolver, pour faire relever ces malheureux.

Nous eûmes aussi comme Chef de travail, un certain HANS.

Il y eut aussi un certain FRITZ au kommando,qui s'est montré très dur envers les femmes,qu'il ne se gênait pas de frapper. Ce bourreau a dit qu'il serait heureux de nous voir pendues, là serait se plus grande joie".

S.I.-

Je n'ai cependant pas vu de pendaison.

J'ai vu des hommes tomber sous les coups portés par ces fameux SS. ou par les fameux kapos, tel que le prénommé MAX. Les malheureuses victimes mouraient quelques heures après.

Ces tortionnaires ont été signalés à la Sécurité Militaire.

Il y avait pour les femmes la présence odieuse des Allemands, lorsque nous prenions une douche. Nous devions subir leur regard, et la première impression était péniblepour les femmes qui passaient nues devant ces hommes. Nous devions attendre -pieds nus - pendant des heures.

S.I.-

Les Allemands n'ont aucune pudeur.

Depuis le début de Janvier, nous ne travaillions plus, nous n'allions plus au Kommando, le travail était arrêté dans notre Camp.

Le seul Kommando qui existait était dans les bois Nous devions y aller ramasser des fagots - assez petits - mais

B 48986 .....

on nous amenait assez loin et, comme nous étions sous-alimentés c 'était assez fatigant.

Les derniers temps, nous étions allongés, nous ne faisions plus rien.

S.I.-

Régulièrement, on était au kommando de : 7 heures du matin à 11 heures 40, et de I2 heures 30 à I9 heures 30.

La nourriture à la fin était inexistante. En principe une soupe de rutabaga. D'avril à octobre jusqu'à la fin, 3/4 de litre par jour. En principe, il y avait par semaine trois soupes excessivement claires, c'était de l'eau amidonnée.

Les premiers mois nous recevions environ :
I.500 grammes de pain par semaine, de la margarine, de la confiture. Le dimanche, une rondelle de saucisson, de l'Ersatz."

A la fin, nous ne touchions que 20 grammes de margarine par semaine, alors qu'au début nous en recevions 60 grammes, une cuillerée de confiture et une cuillerée de fromage gras.

Le régime était beaucoup plus dur pour les "politiques" qui ont toujours travaillé.

Nous étions 240 Français. Le reste du Camp était composé de : Hollandais, qui avaient en général des passe-ports achetés pour : l'Amérique, l'Argentine, le Paraguay. Ces Hollandais devaient être, en principe échangés.

Le régime a été adouci par rapport à ce que nous voyions du reste du Camp. C'est ainsi que nous voyions les monceaux de cadavres s'amonceler derrière les barbelés et dans les autres parties du Camp.

S.I.-

Il y avait, en principe par baraque, un médecin qui était un interné, des infirmières de baraques.

On passait d'abord la visite auprès du médecin. Si l'on n'avait pas plus de 39° de température, nous n'étions pas reconnus malades. Dans le cas où la température dépassait 39°, le médecin - interné - remettait à l'intéressé un bon, avec lequel il se présentait le soir à la Polyclinique.

A la Polyclinique, vous passiez la visite devant d'autres médecins, également internés, qui jugeaient si votre cas vous permettait de passer devant le médecin allemand.

Il est à noter que ce médecin était tenu de ne présenter qu'un certain nombre de malades au maximum .

B 48987

.....

H4507 – 0006

H4507 - 0007

chaque jour, et c'est la raison pour laquelle il ne vous reconnaissait que difficilement malade.Du moins nous le pensons car un nombre minimum seulement était retenu.

Si, toutefois, on vous reconnaissait malade à cette deuxième visite, nous passions devant le médecin allemand qui - seul - pouvait vous exempter de travail. Il n'existait pratiquement aucun médicament . A titre indicatif, je peux dire que l'on ne donnait que deux comprimés d'aspirine par jour et par baraque. Il y avait parfois du charbon pour les personnes atteintes de diarrhée, et de la poudre blanche.

S.I. -

La mortalité, dans le Camp, était très élevée. C'est ainsi qu'en Décembre I943, j'ai vu chaque jour environ une vingtaine de morts. Il y a eu un départ en transport dont je ne peux préciser l'importance, mais sur un effectif d'environ 5.000 au mois d'août , nous avons quitté le Camp, en évacuation, à environ 2.700. Sur les 2.300 personnes manquantes, je pense qu'il n'y a que quelques centaines qui sont parties en transport, les autres sont par conséquent mortes au Camp.

La mort était causée par : l'inanition, des sedèmes consécutifs au manque de nourriture , diarrhée, fièvre de Camp qui devait être une sorte de para-thyphoïde, le typhus exanthématique;

S.I.-

Nous avons subi un traitement préventif contre la typhoïdeet la para-typhoïde . Nous n'avons reçu que deux piqures au lieu de trois et, d'après l'avis des médecins - internés - d'une part, les doses étaient insuffisantes et, d'autre part, le liquide devait être rendu inefficace, de par son ancienneté.

o
o o

S.I. -

Je puis vous donner le signalement de MAX.

Il était de taille moyenne, légèrement voûté. âge d'environ 25 à 26 ans. Brun, les cheveux rejetés en arrière, portant des lunettes, les pommettes saillantes et les joues un peu creuses. Garçon d'une certaine éducation.

Quant à MARCEL, dit "LE BOUVIER", il était blond, âgé d'environ 25 ans, petit, assez trapu, avec un visage bestial

Ces deux individus étaient d'une brutalité remarquable, et ont plusieurs morts à leur actif, consécutifs aux coups qu'ils donnaient.

B 48988 .....

H4507 - 0008

Le fameux MULLER était un homme de taille moyenne, le visage rougeaud, d'un blond roux, assez trapu, avec un visage bestial. Agé d'environ 35 ans.

Le samedi 7 Avril, l'évacuation d'une partie du Camp a commencé.

Je suis partie le Mardi suivant, I0 avril, dans un transport d'environ 2.700 personnes, en wagons à bestiaux. Le mien, en particulier, était une plate-forme découverte où nous étions 38.
Nous avons voyagé pendant I4 jours et avons reçu - pour le voyage - I.250 grammes de pain, un morceau de margarine, un morceau de saucisson "ersatz", et une vingtaine de pommes de terre.

La conduite des Allemands pendant ce transfert doit sans doute être attribué à l'avance des Alliés, Américains, Russes , et c'est à cette raison que j'impute leur manque de brutalité.

Finalement, le chef du convoi allemand s'est enfui, et nous avons été délivrés par les Russes, le 23 Avril, à TREBITZ , de l'autre côté de l'Elbe.

o
o o

Je suis rentrée dans la nuit du 23 au 24 Mai I945

o
o o

B 48889

H4507 - 0009

B 457

NOTES SUR L'ACTIVITÉ PÉDIATRIQUE DU CAMP DE DRANCY
(Juillet-Décembre 1942)

par M. Germain BLECHMANN

Arrêté sur l'ordre de la Gestapo allemande le 1er Juin 1942, conduit au camp de concentration de Drancy, j'y restai interné jusqu'à mi-décembre. Je fus alors évacué comme malade sur l'Hôpital de Rothschild, libéré enfin le 3 Avril 1945.

Pendant six mois et quinze jours, durée de ma détention à Drancy-Gestapo, j'ai été amené rapidement par les circonstances à exercer sur une très large échelle mon activité pédiatrique (1).

A peine "installé" si j'ose dire, je fus chargé d'une des salles de malades, alors que le camp n'incluait que des hommes.

Vers le début de juillet, le bruit courut que sur l'ordre des Allemands, il allait être procédé à des arrestations en masse concernant cette même catégorie de citoyens français et d'étrangers recensés en zone occupée par l'article III de l'ordonnance allemande du 27 Septembre 1940.

En effet, le 17 Juillet et les jours suivants, la police française arrêta des milliers de personnes des deux sexes qui furent conduits au Vélodrome d'Hiver où elles séjournèrent des jours et des nuits pour être dirigées sur les camps de Drancy, de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers.

Les autorités du camp me confièrent le soin d'organiser les Infirmeries de femmes. On apprit alors, avec stupéfaction et angoisse, que dans la foule des victimes de la razzia se trouvaient de nombreux enfants de tous âges. On me demanda le 20 Juillet de prévoir l'arrivée de quelques-uns d'entre eux. Les premiers pénétrèrent au camp de Drancy dans des voitures de Croix-Rouge le 21 Juillet.

J'eus alors l'intuition que mon rôle devait s'amplifier singulièrement : des enfants par centaines allaient connaître les rigueurs des camps de concentration, les effets de la promiscuité, de la sous-alimentation. Des contagions de toutes sortes étaient à prévoir. Il fallait voir grand pour se trouver à la hauteur des tâches qui pourraient nous incomber.

J'arrivai à persuader les responsables que nous devions libérer des locaux, préparer l'isolement des contagieux, monter des lits, se munir de linge et de couvertures... Les événements se chargèrent de me donner raison.

Tous les jours ou tous les deux jours, amené par des autobus qui se suivaient pendant des heures, un véritable flot humain devait déferler dans l'enceinte du camp, hommes de toutes conditions, vieillards, femmes, enfants que les gendarmes parquaient entre les barbelés. Cette foule se canalisait devant des tables où des internés appartenant aux cadres recevaient pour en donner reçu (!) tout l'argent possédé par les arrivants.

Puis d'autres internés dirigeaient ceux-ci vers tel ou tel des vingt deux escaliers desservant chacun quatre étages. Le tout forme un tra-

(1) Une étude plus extensive sur notre rôle médical, accompagnée d'observations démographiques, paraîtra ultérieurement.

B 48990

H4507 - 0010

pèze de trois blocs avec une base libre, ouverte sur des terrains de banlieue, ensemble architectural d'un modernisme ayant visé à l'économie, dominé par les building à quinze étages en partie inhabitables et réservés aux gardes mobiles.

Bientôt le service des fiches et des pièces d'identité (dit des effectifs) dont étaient également chargés les internés, fut averti que les enfants des camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers allaient nous arriver en foule. On devait attendre leur venue par 700 à 800 à la fois, accompagnés pour faire un convoi de 1000 individus par des femmes, mères, soeurs ou personnes quelconques.

Certains de ces voyages eurent lieu en wagons à bestiaux, plombés, mettant 10 à 16 heures pour couvrir les 80 ou 100 kilomètres, munis de deux seaux par wagon, l'un contenant de l'eau, l'autre pour les besoins naturels. On devine dans quelles conditions les enfants arrivaient à la gare du Bourget, puis au camp de Drancy. C'est d'ailleurs ainsi qu'ils partirent tous en déportation.

Une infirmerie de 14 lits, puis une seconde étaient déjà remplies. La venue en foule des petits internés causa un afflux énorme de malades. Au bout de dix jours, six infirmeries fonctionnaient sans arrêt, je dirai dans quelles conditions.

D'autre part, l'importante transversale du trapèze drancyen, dite bloc III, grâce à ses escaliers latéraux, s'adaptait à un isolement : je pus disposer d'un, puis de deux étages de contagieux comprenant 10 salles et petites pièces.

Débordés, submergés les uns et les autres, aux infirmeries, au bureau des effectifs, tandis que se préparaient les déportations par fournées de mille, il n'est guère possible de donner que des chiffres approximatifs.

J'ai conservé des indications assez précises seulement sur la période qui s'étend du 21 juillet au 9 septembre inclus. Durant ces 50 jours 5.500 enfants ont passé au camp de Drancy. Le nombre des malades hospitalisés dans mes salles a dû atteindre 20% soit 900 à 1.000 au bas mot, des centaines d'autres étant soignés, pansés à la consultation externe (appelée dispensaire).

J'ai dit que très rapidement les infirmeries s'étaient remplies. Ce fut dans les conditions suivantes :

Au début, nous n'avions que des lits d'adultes, donc pas de petits lits pour les enfants ni de berceaux pour les nourrissons. Quand le nombre de malades excéda le total de places disponibles, je dus mettre deux enfants dans le même lit, puis j'en mis trois, deux à la tête, un au pied, ce qui constitua un spectacle peu banal et que l'on n'avait pas vu, je crois, dans les hôpitaux français depuis la fin du XVIII° siècle. Cela se compliqua du fait que l'on fut très vite à court de draps et bientôt, il n'y eut par lit qu'un drap ou pas de drap du tout et une seule couverture, car l'étuvage ne pouvait fonctionner en rapport des entrants et sortants.

Nous manquâmes d'alèzes, de blouses pour les contagieux.

Le Service Social épuisa rapidement ses réserves de linge. Ce qui compliquait le problème du couchage, était le nombre très important des dermatoses et des diarrhées.

Après quelques semaines, les autorités du camp purent obtenir des lits d'enfants, ce qui permit d'hospitaliser individuellement chaque jour 150 malades, mais je dus garder des lits ordinaires pour les grands enfants ainsi que pour quelques adultes au bloc III des contagieux.

B 48891

H4507 - 0011

Je donne plus loin des précisions statistiques sur les diverses maladies traitées à Drancy. D'abord, il convient d'expliquer le fonctionnement médical. Je tiens à citer ici les noms de ceux qui rendirent des services considérables et que j'eus la chance de découvrir comme Assistants. Ce furent : Melle le Dr. SALMON, d'origine lorraine, l'une de mes anciennes élèves que je chargeai du service des contagieux, le Dr. ERLBERG, d'origine roumaine et naturalisé français, qui avait fait ses études à Nancy et travaillait à la Faculté de Lille, enfin Melle TISCHAUER, d'origine allemande, naturalisée française, en 3e année de médecine (elle avait fréquenté le service de M. GRENET). De jour et de nuit, avec une intelligence et une conscience absolument exceptionnelles, ils remplirent la mission que je leur confiai. Tout était fait rien n'était oublié. Ces trois médecins malheureusement ont été déportés.

Une autre chose était de recruter le personnel appelé à surveiller les infirmeries et à assurer les soins. Il nous fallut, en 24 ou 48 heures, le sélectionner parmi les milliers de femmes arrachées à leur foyer quelques jours ou quelques semaines auparavant, abruties ou excitées, la plupart désespérées.

Voici comme je procédai : je passai successivement dans tous les escaliers et les étages des trois blocs. A chaque étage, la même scène se reproduisait. Quand on avait franchi une porte en planches, on arrivait comme dans une soute d'émigrants. Des hommes et femmes de tous âges se précipitaient vers l'arrivant, s'agrippant à lui, le suppliant pour des malades, pour des vieillards, pour des nourrissons, demandant de l'eau, du lait, des médicaments, des paillasses, des couvertures. Quand on avait pu malaisément franchir le cercle, on découvrait d'autres malheureux, silencieux ou gémissants, accroupis, étendus à même le ciment des murs ou du basement. Que de fois fûmes-nous appelé par la suite, dans des conditions à peine moins lamentables, pour vérifier le diagnostic d'une diphtérie ou d'une scarlatine (1).

Le chef de chambrée essayait d'obtenir un silence relatif et demandait s'il y avait des femmes médecins, étudiantes en médecine, sages-femmes, infirmières diplômées, secouristes, dentistes ou à défaut des étudiantes des facultés des sciences ou des lettres ou tout simplement des volontaires.

Un certain nombre de nos surveillantes et infirmières ainsi créées furent d'ailleurs déportées dans les mois qui suivirent.

Quelque temps après arrivèrent avec leurs nourrissons les mères qui, arrêtées en voie de grossesse, avaient été internées à la Maternité de l'Hôpital de Rothschild puis, ayant accouché, étaient renvoyées à Drancy après un laps de temps variable. Ainsi deux petites salles se trouvaient remplies et pour les enfants qui n'étaient pas nourris au sein se posait le problème de l'allaitement artificiel.

Pendant les 50 jours où ma statistique fut à près à jour, j'avais pu additionner :

(1) Seuls les internés non déportables ou appartenant aux cadres se trouvaient dans des étages réservés avec des châlits à deux étages et des matelas ou des paillasses.

B 48692

H4507 - 0012

150 diarrhées dont un certain nombre à type de colite dysentériforme.
300 dermatoses (gale, impétigo, echtyma, etc...)
130 à 150 angines érythémateuses ou pultacées.

Aux contagieux, 2 fièvres typhoïdes, 28 oreillons, varicelles, coqueluches et rubéoles, 40 rougeoles, 16 scarlatines et 14 diphtéries.

Quand je fus évacué de Drancy, environ 5 mois après l'arrivée des premiers enfants, je ne comptais pas une typhoïde de plus, mais une centaine de rougeoles, 60 scarlatines et 43 diphtéries.

Ces chiffres suggèrent une remarque, car ils n'expriment qu'un côté de la vérité; de nombreux enfants n'ont fait que passer dans le camp : combien étaient en incubation de fièvre éruptive ou en instance de diphtérie au moment de leur départ en wagons plombés pour la Silésie ??

D'autre part, les exigences des Allemands firent que des enfants hospitalisés durent quitter les services insuffisamment guéris pour être déportés.

DIPHTÉRIES.- Parmi les contagieux, 10% de scarlatines, 30% de diphtéries concernaient les adultes. L'annonce des premiers cas de diphtérie jeta une certaine panique dans le camp aussi bien chez les internés que dans le personnel administratif et policier. Nous nous étions demandé si nous pourrions : a) Isoler les diphtéries; b) Les soigner correctement; c) Comment, d'autre part, poser un diagnostic précoce, car les services d'hospitalisation de Drancy n'étaient pas encore en possession d'un laboratoire qui ne fut installé qu'après mon départ.

Après plusieurs conciliabules avec les autorités du camp, je fus avisé qu'il n'était pas possible d'envisager l'évacuation des malades contagieux : ils devaient être traités sur place. Mais au bout d'un mois, l'épidémie marqua une recrudescence et la question fut reconsidérée. Après la 14e diphtérie, j'obtins enfin gain de cause; il fut convenu que les malades seraient évacués à l'Hôpital Claude-Bernard. Par la suite, une ambulance vint chercher les diphtéries deux ou trois jours après que la demande en eut été faite, mais bien plus tard certaines fois. Quant aux tubes ensemencés, en principe, ils devaient être confiés le jour même au Laboratoire municipal de la Préfecture de Police, mais dans la réalité, nous ne recevions pas de résultats avant le 4e jour et certains ne nous parvinrent jamais.

En fait, il nous a toujours fallu porter un diagnostic précoce, uniquement clinique et traiter la maladie durant au moins les deux ou trois premiers jours. Dès qu'une gorge paraissait suspecte, un oto-rhino-laryngologiste que nous avions chargé de ce soin prélevait un fragment de l'enduit et nous essayions de le dilacérer et de le dissoudre dans l'eau. Si l'on n'y parvenait pas, le traitement était immédiatement mis en oeuvre. Jamais cette pratique ne s'est montrée en défaut.

Les conditions du camp favorisaient dans un certain sens le diagnostic très précoce de la diphtérie, la moindre douleur d'angine, surtout chez les enfants, étant signalée au dispensaire qui fonctionnait jour et nuit. J'ai donc pu juger, dans des conditions que j'ai rencontrées rarement dans les services de contagieux où j'ai passé, de la valeur de l'injection unique. En principe, je faisais injecter le sérum moitié sous-cutané, moitié intra-musculaire à raison de - comme dose

B 48993

H4507 - 0013

d'attaque - 500 U au maximum par kilog, pour les formes communes, 1000 à 2000 U pour les formes sérieuses ou submalignes.

J'ai pu obtenir par la suite des renseignements de l'Hôpital Claude-Bernard sur le sort de ceux que j'y fis évacuer. Il m'a paru, autant qu'on peut conclure avec 43 cas, que l'injection massive a été impuissante dans 2 cas à juguler l'évolution d'une diphtérie sérieuse, malgré l'association régulière de l'anatoxinothérapie suivant la méthode préconisée par MM. RAMON et DEBRE.

J'ai donc repris la méthode des injections répétées comme je l'avais toujours pratiquée depuis mon internat au Pavillon de la Diphtérie à l'Hôpital des Enfants-Malades.

En outre, nous avons prescrit régulièrement de la vitamine C dans quelques cas, des sulfamides. Nous n'avons disposé que de doses médiocres de strychnine et pas du tout de desoxycorticostérone.

Sauf erreur, sur les 43 cas, trois malades, soit 7% ont dû mourir à Claude-Bernard, car je ne compte pas un enfant venu de Beaume-la-Rolande atteint de paralysie diphtérique et qui a succombé quelques jours après l'entrée.

PORTEURS DE GERMES.- On pense bien que nous fûmes vite encombrés par les porteurs de germes, car des ensemencements furent pratiqués chez les malades guéris et au cours de nombreuses angines suspectes. J'ai eu l'idée de les traiter ainsi :

a) Tous les deux jours, injection d'une petite dose d'anatoxine diphtérique, soit 1/4 à 1/2 cc. ; b) Le jour intermédiaire, instillations entre les paupières de 1 ou 2 gouttes de solution de mercurochrome à 1% et badigeonnage des amygdales avec la même solution.

Tous les ensemencements chez les porteurs de germes sont devenus négatifs au bout d'un maximum de 20 jours. Peut-être cette méthode mérite-t-elle d'être tentée sur une plus large échelle.

VACCINATIONS PREVENTIVES.- Grâce à l'Institut Pasteur, un nombre de seringues et d'aiguilles suffisant nous permit de commencer la triple vaccination associée chez le personnel des cadres, en commençant par celui des infirmeries et chez quelques adolescents. Mais nous ne pûmes pratiquer que la 1ère vaccination, en tout chez 120 ou 130 individus, faute d'ampoules pour continuer.

Quand l'épidémie parut s'étendre, les autorités françaises du camp commencèrent à s'émouvoir. On me demanda de vacciner tous les internés du camp de Drancy, à condition de ne pas gêner le rythme des déportations! Il fallut faire entendre que tout vacciné devait être considéré comme indisponible pendant 48 heures. Alors durant les mois qui suivirent, nous nous efforçâmes de vacciner des milliers d'individus qui, sachant qu'on allait les déporter, essayaient par tous les moyens d'échapper à ce qu'ils considéraient comme une douloureuse superfluité. A chaque séance, un quart, parfois la moitié des inscrits manquaient et il était matériellement impossible de les retrouver dans les 80 et quelques étages où ils pouvaient être cachés. Il fallut menacer de sanctions (privation de colis) pour arriver à un résultat appréciable. Un fait certain, c'est qu'après la seconde série vaccinatoire, l'épidémie se ralentit.

MALADIES DIVERSES.- A propos de contagieux, j'ai constaté dans trois cas de scarlatine une épisclérite assez tenace, symptôme que je ne

B 48934

H4507 - 0014

trouve signalé dans aucun des auteurs que j'ai consultés.

Vers le mois d'Octobre, survint une recrudescence de cas de scarlatine, en particulier au bloc III, dans les petites salles et chambres où se trouvaient entassés les mères avec leurs nourrissons dont quelques-uns au sein et même avec des frères ou soeurs plus âgés. Il fut facile de noter qu'autour d'un cas central se manifestaient chez des nourrissons de la même chambrée des états fébriles avec angine erythémateuse, lacunaire ou sans signes cliniques. Cela pose une fois de plus le problème de l'immunité scarlatineuse, dont l'origine pourrait remonter ainsi au premier âge; malgré la promiscuité, 60 à 70% des individus environnants n'ont témoigné d'aucun symptôme morbide pouvant être rattaché à la maladie. J'ai constaté qu'une scarlatineuse qui allaitait son enfant de 8 mois ne lui passa pas la maladie et réciproquement un nourrisson de 2 mois atteint de scarlatine typique, laissa sa mère absolument indemne.

Je dois signaler à ce propos que, contrairement à ce que MARFAN enseignait, qu'il n'avait jamais vu de scarlatine au-dessous de l'âge de 2 ans, j'ai constaté à Drancy deux cas dans la première enfance, celui relaté ci-dessus et un autre chez un enfant de un an. Mon expérience antérieure m'avait déjà convaincu que de tels faits ne sont pas exceptionnels.

Les gales infectées furent désinfectées pendant 1 ou 2 jours par l'application de violet de gentiane et pommade sulfamidée, puis soumises au traitement classique avec la solution spécialisée au benzoate de benzyle. Nous administrions par surplus des comprimés de 1162 F ou de 693 per os, dans les formes compliquées d'impétigo, de pustules et d'echtyma.

A signaler qu'en octobre un certain nombre d'hommes et de femmes furent atteints de jaunisse, dont un cas à forme méningée. En toute vraisemblance, il s'agissait d'une petite épidémie de leptospirose. Il est à remarquer qu'avec l'apparition de ces ictères coïncida dans les services infantiles une série de cas fébriles d'évolution diverse, l'un avec ictère, d'autres sans jaunisse à forme pseudo-grippale, pseudo-typhique, ondulante, pseudo-palustre même, dont le début se situait en général entre les 7 et 10 Octobre. Chez certains malades, l'appellation de typho-grippose nous paraît tout à fait légitime.

CONDITIONS D'HYGIENE.- Les causes de morbidité du camp tombaient sous le sens. A cette époque, le camp de Drancy était archicomble et certains jours sa population atteignit celle d'une petite sous-préfecture, jusqu'à 6.800 internés. Comme nous l'avons dit, des chambrées étaient surpeuplées, des étages et des escaliers souillés de déjections malgré les efforts des services de nettoyage, à peu près tous les châlits fourmillaient de punaises et le service médical en souffrait cruellement. On avait beaucoup de peine à détecter les pouilleux, à les confiner dans une chambrée spéciale et à obtenir un épouillement définitif; faute de matériel, la désinfection et l'étuvage ne s'effectuaient qu'avec retard.

Au moment le plus critique des "grands arrivages" qui devaient précéder les déportations massives, le vidage des ordures était insuffisant, les lieux d'aisance étaient assiégés jour et nuit et l'on avait des difficultés à y entretenir un semblant de propreté. En l'absence

B 48805

H4507 - 0015

de temps et de matériaux, on décida de creuser de petites tranchées en plein air sur un terrain vague à l'extérieur d'un des blocs. Elles se trouvèrent malheureusement à une très courte distance de la plus importante de mes infirmeries. Dès qu'on ouvrait les fenêtres, les mouches remplissaient la salle, sans que nous possédions de moyens efficaces contre cette invasion.

L'une des difficultés non des moindres de notre mission était due au comportement de certaines internées quand on voulait les séparer de leurs enfants atteints de scarlatine ou de diphtérie. Elles croyaient ne plus les revoir et des crises d'excitation indescriptibles eurent lieu.

J'ajoute que ces scènes se corsaient du fait que dans le même bloc, on avait créé un isolement pour les agitées et les démentes que l'on entendait lugubrement hurler de jour et de nuit. Plusieurs d'entre elles se suicidèrent en se jetant au dehors du haut des étages.

Il fallut faire poser des fils de fer barbelés pour isoler complètement les services de contagieux où des mères parvenaient à s'introduire.

Voici les mesures que nous avons édictées pendant cette période difficile :

a) Enfants rasés dans la mesure du possible. Ongles coupés ras et passés au violet de gentiane. Chez ceux atteints d'impétigo du visage, port d'un masque de gaze.

b) Chasse aux mouches dans les infirmeries; suppression des visites.

c) Port de voile obligatoire chez les infirmières.

d) Chez tous les contagieux, vaccination à petites doses réfractées d'anatoxine diphtérique, ainsi que chez les enfants voisins de lit des cas de diphtérie (avec injection concomitante de 1000 U de sérum de Roux).

e) Injection de sang maternel à tous les enfants âgés de moins de 30 mois (ce qui fut difficile à obtenir).

f) Prise de sulfamides pendant deux jours, à titre préventif, par les enfants ayant été en contact avec des scarlatineux.

o
o o

Nous parvenons au terme de cette narration et c'est ici qu'il convient de mettre en lumière ce qui, rétrospectivement, nous a paru le plus singulier au point de vue pédiatrique.

Adultes et enfants ont vécu à Drancy pendant des mois et surtout pendant 50 jours, dans des conditions physiques et morales que nous avons laissé deviner. L'entassement dans des locaux impossibles à tenir propres, le sol de la grande cour étant inondé par les fortes pluies et poussiéreux de mâchefer par le grand soleil, l'insuffisance des douches, de l'étuvage, du lavage, la médiocrité des rations alimentaires et leur absence à peu près absolue en vitamines, la difficulté d'assurer les soins médicaux aux enfants avec le peu de personnel qualifié et de médicaments dont nous disposions, tout cet ensemble déficient aurait dû entraîner une morbidité des plus variées et une morta-

B 48006

H4507 - 0016

lité élevée (1).

Cependant, les virages de cuti-réactions chez les enfants âgés de moins de 15 ans (15 à 20% de positivité à l'entrée) ont été peu nombreux et je n'ai observé qu'un cas de typho-bacillose; pas d'érythème noueux, de pleurésie séro-fibrineuse, de tuberculose ostéo-articulaire; pas de méningite tuberculeuse.

En tout et pour tout : deux cas de fièvre typhoïde dont un chez un enfant. Pas une polyomyélite; pas une méningite cérébro-spinale; pas d'infection d'allure septicémique, malgré les centaines de dermatoses, de gale infectée, d'angines intenses. Il y a des grâces d'état! Les otites ont été relativement fréquentes, mais bénignes : un seul enfant a dû être évacué pour mastoïdite.

En dehors de 4 enfants morts de diphtérie - sauf erreur - (dont 3 à l'Hôpital Claude-Bernard) sur les 43 cas observés en l'espace de 5 mois, j'ai compté trois enfants décédés, dont un mongolien atteint de rougeole, une broncho-pneumonie chez un polyinfecté (rougeole, varicelle, coqueluche), un enfant évacué pour tumeur cérébrale et opéré.

Evidemment la plupart des enfants n'ont séjourné au camp que quelques semaines, mais des centaines d'autres y sont restés plusieurs mois. Que cette collectivité enfantine, que ces nourrissons dont l'âge du plus jeune ne dépassait pas 20 jours, n'aient pas été décimés, est certes l'un des faits qui m'ont le plus frappé durant mon internement. Il y a toutes raisons de penser que les efforts sans relâche de nos assistants et de nos infirmières ont contribué à cette sauvegarde.

Nous voulons encore espérer - jusqu'à de plus positives informations - que la plupart de ces enfants n'ont pas péri sur l'ordre des Allemands dans les solitudes de l'Est.

(Communication à la Société de Pédiatrie le 16 ~~Décembre~~ Janvier 1945).

Dr G. Bollmann

Pour copie certifiée conforme
Le Délégué du Gouvernement provisoire
de la République Française
au Ministère Public du Tribunal International
des Grands Criminels de guerre

(1) Parmi les adultes arrêtés le 17 Juillet, on comptait des tuberculeux porteurs de bacilles, certains en cours de collapsothérapie. Il fallut deux mois avant qu'on pût installer un appareil radiologique et pratiquer des pneumo-thorax artificiels. Nous comptâmes à certains moments près de 40 malades atteints de lésions ouvertes et qui se promenaient librement dans le camp.

B 48997

H4507 - 0017

OJ/AE

52-171

RF 457

PROCES-VERBAL d'AUDITION

L'an mil neuf cent quarante cinq, le six juin, à dix heures du matin,

Nous, Lieutenant-Colonel BADIN, délégué pour la Région Parisienne du Service de Recherches des Crimes de Guerre ennemis, P A R I S, 5, rue de Greffulhe,

avons entendu au Ministère des Déportés, Prisonniers et Rapatriés, 6, square du Bois de Boulogne :

Madame Gilberte J A C O B, née L É V Y,

née le 25 janvier 1913, à PARIS (XVIe),

profession : institutrice,

domiciliée : 17, rue du Général Niox, PARIS (XVIe),

téléphone :: Auteuil 49-42,

qui nous a fait la déclaration suivante :

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL NUREMBERG, GERMANY
Exhibit RF-328
Filed Jan. 23, 1946

D'après les lois raciales, j'ai dû - le 17 décembre 1940 - cesser mes fonctions d'institutrice, où j'exerçais rue de Longchamp, et ai été rappelée en 1941. Le 6 mars, j'ai dû cesser à nouveau mes fonctions, sans aucun préavis.

Je suis partie le [illegible], rejoindre ma famille. Je suis entrée dans un Comité d'Assistance aux Réfugiés, Oeuvre qui s'occupait en général de personnes juives.

J'ai été arrêtée lors de la première grande rafle de LYON. Moments extrêmement pénibles. Mon arrestation s'est faite dans de tristes conditions.

J'étais assistante sociale. De par mes nouvelles fonctions je voyais beaucoup de monde, et nous ne connaissions pas tous les visiteurs. Or, le 9 février, un mardi dans l'après-midi, deux Messieurs attendaient; c'étaient deux membres de la Gestapo qui, après nous avoir fait lever les bras en l'air, nous ont renfermés dans un petit réduit, à l'entrée du bureau.

Malheureusement, nous n'avons pu prévenir personne de cette malencontreuse visite, et tout le monde a été arrêté à ce moment.

B4 8998

./...

La perquisition qui a été faite dans toute la maison, semblait plutôt être un véritable brigandage. Les membres de la Gestapo ont emporté tout ce qu'ils ont pu prendre, et ont procédé - ensuite - à la vérification des papiers.

Tout le monde a été embarqué dans des camionnettes allemandes. Les policiers étaient prêts à tirer sur nous. Les hommes ont été mis d'un côté, et les femmes d'un autre. Nous n'avions rien pour nous asseoir, et sommes restés sans nourriture, sans eau, du mardi jusqu'au vendredi.

Ils nous ont questionnés sur le travail que nous faisions. Nous avons été l'objet d'humiliations. Nous avons été jetés dans des cachots, pour nous empêcher de faire notre toilette, ce qui était pour nous tous une très grande souffrance morale. A l'interrogatoire, ils ont montré aux secrétaires à quel point nous étions sales, ce qui était tout à fait indépendant de notre volonté.

Ils nous ont dépouillés de tout ce que nous avions sur nous : objets, bijoux, couteau des sacs que nous avions emportés. Un petit exemple : j'avais emporté un cabas qui contenait des pâtes, de la lessive, mes papiers d'identité. Le tout a été pris par eux. Ils nous ont menacés de procéder à une vérification générale, dans le cas où nous aurions dissimulé quoi que ce soit.

Personnellement, je n'ai pas subi de sévices, mais mes camarades ont été pris à partie.

Ils ont essayé d'instituer parmi nous la délation; pour se faire donner des renseignements qu'il était d'ailleurs impossible de donner, les coups de gourdin en caoutchouc pleuvaient dru nos épaules.

Après, ils nous ont amenés à DRANCY en passant par CHALON-sur-SAONE. Nous sommes arrivés en pleine déportation le 13 février.

S.I.-

Faute de place dans le convoi, c'est un miracle que nous ne soyions pas partis de DRANCY. Nous sommes restés au pied de l'escalier.

Nous étions heureux, parce qu'il y avait de l'eau à volonté.

Il y eut un départ pour le camp de BEAUNE-la-ROLANDE, et le voyage s'est effectué dans des wagons plombés, dans de pénibles conditions.

H4507 – 0018

B 18989

./...

H4507 - 0019

A la dernière minute, les femmes de prisonniers ont été éliminées.

Dans l'ensemble, les conditions de vie - un peu moins pénibles - des femmes de prisonniers juifs, ont été maintenues, et les Allemands se sont occupés d'elles.

Le Ier novembre 1943, je suis partie travailler dans le camp de travail de la gare d'Austerlitz, qui était une création des Allemands.

Avant cette date d'ailleurs, il y eut des scènes abominables. Nous vivions sous un régime de terreur.

Le Ier juillet 1943, il y eut la prise du camp de Drancy par les Allemands, et deux chefs : BRUNER et BRUCKLER, dit : "LE BOXEUR", se sont particulièrement distingués par leurs excessives brutalités, brimades, etc...Ce sont eux qui ont organisé les déportations du 21 juin.

BRUCKLER se promenait toujours avec des gants de boxeur, d'où son sobriquet. Avec ces deux monstres, la vie était intenable à DRANCY. Ils ramassaient des pierres et les lançaient à tour de bras sur quiconque passait près d'eux.

Ils s'amusaient de jeux cruels, tels que : faire ramper des hommes le long de la cour, les faire marcher à quatre pattes, ou leur faire faire la toupie. Ils étaient battus en faisant la toupie.

Lorsqu'un interné était soumis à l'un des supplices énumérés ci-dessus, un autre devait le battre et, si le supplicié n'était pas battu assez fort, les Allemands sévissaient impitoyablement. Ils battaient aussi les enfants. Nous étions invités à assister à ces spectacles.

Lorsqu'on envoyait un homme en prison, c'était le "BOXEUR" lui-même qui descendait le martyriser. Un médecin - interné - descendait en cachette soigner les blessés. Mais le "BOXEUR" revenait.

Jusqu'à l'arrivée des Allemands, il y eut des infirmières charmantes, de la Croix-Rouge Française, parmi lesquelles ~~Mademoiselle ROLAND, à DRANCY~~. A BEAUNE-la-ROLANDE, nous connûmes Mademoiselle MONOD et Mademoiselle Roland

Mais à l'arrivée des Allemands, la vie devint intenable. Les détenus prétendirent qu'ils préféraient la déportation à cette vie, ne sachant pas ce qui les attendait.

Le 7 août, il y eut un départ pour les magasins "LEVITAN.".

Un camp à AUSTERLITZ fut ouvert pour y entreposer des biens confisqués surtout aux Juifs, qui étaient d'abord réunis dans les magasins "LEVITAN".

Il a été décidé que les femmes de prisonniers ne

B 49000

H4507 - 0020

ne retourneraient ni à AUSTERLITZ, ni chez LEVITAN. On nous a dit qu'on nous ramenait à DRANCY pour vérification de papiers.

S.I.-

La répartition ~~se fit~~ avait été de la façon suivante :

à AUSTERLITZ, environ 500 personnes;
chez LEVITAN, environ 200 personnes;
rue BASSANO, environ 60 personnes;

Il y eut, alors, vérification de papiers à Drancy

A AUSTERLITZ, trois étages étaient consacrés au travail et, le quatrième, au cantonnement.

Nous étions sur place, sans jamais sortir.

Quand nous sommes arrivés, nous avons dû procéder au nettoyage en grand. Nous étions assez mal nourris, et les Allemands demandaient comment nous étions nourris.

Nous avions le droit de recevoir des colis, mais - pour une peccadille - nous ne pouvions plus rien recevoir.

Soulever des caisses très volumineuses, était un travail très dur pour les femmes.

S.I.-

Le travail était organisé d'une manière méthodique. C'étaient des rayons comme dans les Grands Magasins.

J'étais moi-même affectée à l'électricité.

A AUSTERLITZ, un premier tri était fait, et les caisses étaient montées dans les étages. Nous devions aussi trier les objets dans les rayons.

De tous les travaux que nous effectuions, nous faisions un sabotage systématique, selon les faibles moyens dont nous disposions, surtout quand nous n'étions pas surveillés. Nous nous servions généralement d'un marteau pour abîmer les meubles volés et les rendre, autant que possible, inutilisables. Nous démolissions tout ce qui était joli.

Détail assez curieux et pénible : des internés reconnaissaient parmi ces objets, ceux qui leur avait été volés et qu'ils étaient obligés d'emballer pour ces Messieurs.

Malheureusement, dans certaines circonstances, il nous était impossible de saboter.

Notre numéro matricule était inscrit à l'intérieur et à l'extérieur des caisses.

B 49001

./...

H4507 - 0021

S.I.-

Nous avons reçu la visite de plusieurs personnalités allemandes et françaises (collaboratrices), telles que : von STUPNAGEL; du PATY de CLAM, Commissaire aux Affaires Juives; le Colonel Baron von BERG, Vice-Président de la Croix-Rouge allemande. Ce von BERG était très protocolaire et spectaculaire. Il portait constamment le petit insigne de la Croix-Rouge, ce qui ne l'empêchait pas d'être inhumain et voleur. Quand il venait, nous devions toujours nous présenter de face et toujours pivoter sur nos talons. Quand la visite du Colonel nous était annoncée, nous devions aller vivement revêtir notre uniforme et ~~abandonner nos vêtements~~ de travail.

S.I.-

Ces grands chefs faisaient habiller les membres de leur famille, ainsi que leur femme. Des ateliers de couture ont été organisés à cet effet, utilisant les tissus volés. Il y eut un troisième camp sis rue Boissano, où il fallait se presser pour exécuter les commandes.

Le chef du camp de la rue Lauriston se nommait KOCHMANN. ~~Le Général DIETRICH y occupait un poste important, ainsi que le colonel von BERG.~~ était chef des 3 camps de travail

S.I.-

Des étoffes de toutes sortes, des lainages, soieries, des magasins entiers, des pharmacies complètes, de belles bibliothèques, des tableaux d'art, ont été volés par ces grands chefs, y compris le colonel von BERG, vice-Président de la Croix-Rouge allemande.

D'autre part, Mlle [illegible]ENIG a monté tout son ménage avec des objets volés, y compris une superbe batterie de cuisine. C'est entre novembre 1943 et juillet 1944 que cette jeune femme - habillée en civil - est venue faire son choix.

Les colis que nous préparions et que nous empaquetions étaient, tous, destinés à certain : "M. DUPONT", ou "M. DURAND", mais nous n'étions pas dupes, bien que nous ne connaissions pas les véritables destinataires.

Des experts de la rue Drouot, appelés pour donner leur avis - signalaient, après examen des objets choisis parmi les plus beaux (des lampes par exemple), ceux qui avaient un certain style, un certain caractère (les articles les plus convoités étaient ceux en fer forgé).

On suppose que les Allemands vendaient ces objets, pour leur profit personnel.

A DRANCY, il y eut un nommé WAISEL. Quand il venait un camp, il semait la terreur. Il se rendait également chez LEVITAN. Nous supposions qu'il allait se passer quelque chose d'extraordinaire dans les camps, lorsqu'il s'y rendait.

B 45002

./...

H4507 – 0022

S.I.-

WAISEL remplaçait BRUNER quand il était absent, et vice versa. L'un et l'autre avaient les mêmes responsabilités.

S.I.-

Il n'y a pas eu de châtiments corporels aux camps de travail

A Drancy BRUNER ne prenait pas la responsabilité de frapper. C'était WAISEL, ou BRUCKNER "LE BOXEUR", qui se chargeait de prendre cette responsabilité.

A Austerlitz Il y eut des déportations pour des raisons stupides. Un jour, deux de nos camarades - apercevant leur femme, leur ont fait signe par la fenêtre - ont été rossés par le chef allemand, et nous ne les avons plus vus; ils ont été déportés immédiatement. A la suite de ce fait, nous avons été punis, privés de lettres et de colis.

Comme brimades, nous avons dû gratter les escaliers avec des petits éclats de verre, sous les ordres de KOCHAN. Nous n'avions pas de repos, nous n'avions que vingt minutes pour les repas.

Quand ces Messieurs étaient absents, nous prenions des grattoirs, car nous devions gratter ces escaliers du grenier jusqu'à la cave et, avec des petits éclats de verre, c'était un travail plutôt pénible.

A AUSTERLITZ, nous avions droit - chaque semaine, le dimanche - à un quart d'heure de promenade, sous la conduite de KOCHAN. Vu le court laps de temps accordé pour notre sortie, nous ne faisions que le tour du camp. Le régime a été adouci ensuite.

o o o

A LEVITAN, il y eut une déportation extrêmement pénible.

x1 – a cru que nous les avions prises au rayon pour nos [illegible]

Un jour, le chef, nommé ZIMMER, ayant trouvé des couvertures qui lui semblaient en très bon état ~~en a prélevé une pour son usage personnel~~. Un de nos camarades l'ayant reconnue, la prenne s'est permis de la réclamer à ce chef qui, après l'avoir brutalisé, l'a envoyé à DRANCY pour être déporté immédiatement.

Il y eut quelques évasions. Nous avions été prévenus que 15 à 20 camarades seraient déportés en cas d'évasion de l'un de nous.

Le Colonel von BERG était - ainsi que nous l'avons dit un peu plus haut - très "spectaculaire" et, quand sa visite était annoncée, nous devions l'attendre pendant des heures sur place, sans bouger. De plus, malgré son titre de vice-Président de la Croix-Rouge allemande, (il osait en arborer l'insigne), il choisissait au hasard le nombre de camarades pour être déportés.

B 49003

./.:.

Ce vem BERG était très arrogant. Il avait d'ailleurs dit qu'il nous apprendrait à travailler. Tout devait être brillant et très bien astiqué.

Ils ont eu le cynisme de nous faire faire des caisses contenant des objets - mobiliers ou autres - volés aux Aryens ou aux Juifs, qui étaient destinés aux sinistrés allemands, les dits objets aidaient ces Allemands à monter leur ménage.

Les belles salles à manger et chambres à coucher entreposés dans les Magasins Généraux d'Austerlitz étaient mises directement dans des wagons, qui partaient pour l'Allemagne. Malgré la surveillance dont nous étions l'objet, nous avons réussi à faire du sabotage, en brisant et en rendant inutilisables quelques articles. Le sabotage était sévèrement puni et il n'était pas toujours facile d'en faire.

S.I.-

Un contrôle sévère était exercé. Notre numéro matricule était mentionné à l'intérieur et à l'extérieur des colis, caisses et wagons. Si l'emballage ne plaisait pas et, s'il y avait réclamations, c'était la déportation immédiate.

S.I.-

Les biens confisqués appartenaient aux Résistants, aux hommes politiques ayant fait de la Résistance, et aux Israélites.

Des membres de ma famille ont été spoliés. Une de mes soeurs a été tuée par les Allemands, pour "crime de Résistance".

Le 2 mai 1944, ils ont déporté de DRANCY des femmes de prisonniers.

Le 1er convoi le 2 Mai 1944

Dans les camps de travail, il n'y avait que des conjoints d'Aryens, des femmes de prisonniers, ou des demi-Juifs. Des femmes de prisonniers et des enfants sont partis à BERGEN-BELSEN. Ils sont partis de DRANCY sans savoir où ils allaient. Toutefois, au dernier moment, on leur a dit qu'ils allaient dans un château, peut-être à BADEN-BADEN!

Nous avions, au camp, un chef juif, [redacted] Il avait le droit de sortir deux fois par semaine pour effectuer des achats de ravitaillement. Il en profitait pour remplir ses devoirs de Résistant. Et c'est en remplissant, un jour, le 6 juin 1944, une mission à lui confiée comme officier aviateur, qu'il n'est plus rentré au camp. Il est heureusement en vie.

Nous supposons qu'il est probable que

[redacted] Vem BERG nous a dit que nous payerions cher l'absence de notre chef ...

Le 21 juin, pendant le travail, alors que nous portions des caisses de travail et des pantalons longs, nous avons été appelés au micro et, immédiatement, nous avons dû descendre, sans pouvoir emporter quoi que ce soit.

B 49084

./...

H4507 – 0023

H4507 – 0024

BRUNER a fait des choses ignobles. Quelques exemples entre mille : Il a été envoyé à la déportation un nommé BLUM, qu'il avait vu auparavant à NICE. Uniquement, parce qu'il l'a reconnu. Il a gardé à DRANCY des déportés et des demi-juifs.

A l'époque, on ramenait petit à petit, chaque jour, des personnes auxquelles on disait qu'elles allaient dans un château.-

En juillet 1944 Il y eut un léger optimisme. Nous-mêmes étions un peu mieux renseignés, et nous faisions toutes sortes de suppositions.

Deux groupes ont été formés les 21 et 23 juillet, dont un, de 50 personnes et, l'autre, de 60. Ce dernier composé de femmes et d'enfants de prisonniers a été envoyé à BERGEN.

S.I.-

Nous avons quitté DRANCY dans de meilleures conditions. On ne nous a pas mis dans les escaliers au étages. A DRANCY, il y avait 22 étages qui étaient réservés aux déportations et, suivant la catégorie A. ou la catégorie B., à laquelle nous appartenions, nous étions mis dans tel ou tel étage : 1, 2, 3, 4, etc.., qui correspondait à notre déportation, ou à une toute autre destination.

Depuis que les Allemands étaient là, nous étions classés en arrivant à DRANCY et, si l'on faisait partie de ce groupe B., on était mis dans l'étage du départ.

Quand je suis arrivée dans ce camp, en février 1943 il y eut 3.000 personnes qui partageaient chaque semaine, les : mardis, jeudis et samedis.

S.I.-

Les gendarmes français se sont montrés, surtout au début de notre séjour, au-dessous de tout avec les internés. Le fameux adjudant VAN HEST s'est montré particulièrement odieux. Pour un oui ou pour un non, il mettait en prison, supprimait les colis, nous maltraitait et nous frappait.

Lors de la déportation du 21 juin 1943 - plutôt à la veille de ce départ, il y eut une manifestation contre VAN HEST, qui fut conspué aux cris de : "A MORT VAN HEST".

Nous sommes partis le 21 juillet 1944 dans des wagons confortables, qui étaient des wagons de voyageurs. Nous étions rattachés à un train de voyageurs. Pour donner le change aux voyageurs qui auraient pu nous apercevoir, ils ont fait une mise en scène qui nous a plutôt surpris. Nous étions cinquante pour le départ. Il y eut une évasion.

Il n'y eut aucun incident lors du départ. Le convoyeur nous a demandé si nous connaissions celle qui s'est évadée. Il n'a pas insisté et nous a conduits à 49. Nous avons

B 49065

./..

H4507-0024A

Extrait de la documentation du Service de
Recherche des Crimes de Guerre ennemis.

Pour copie conforme à l'original

Pour le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

Le Directeur du Cabinet :

B 48006

H4507 – 0025

52/171

NOTES SUR L'ACTIVITÉ PÉDIATRIQUE DU CAMP DE DRANCY

(Juillet-Décembre 1943)

par M. Germain BLECHMANN

Arrêté sur l'ordre de la Gestapo allemande le 1er Juin 1943, conduit au camp de concentration de Drancy, j'y restai interné jusqu'à mi-décembre. Je fus alors évacué comme malade sur l'Hôpital de Rothschild, libéré enfin le 3 Avril 1945.

Pendant six mois et quinze jours, durée de ma détention à Drancy-Gestapo, j'ai été amené rapidement par les circonstances à exercer sur une très large échelle mon activité pédiatrique (1).

A peine "installé" si j'ose dire, je fus chargé d'une des salles de malades, alors que le camp n'incluait que des hommes.

Vers le début de juillet, le bruit courut que sur l'ordre des Allemands, il allait être procédé à des arrestations en masse concernant cette même catégorie de citoyens français et d'étrangers recensés en zone occupée par l'article III de l'ordonnance allemande du 27 Septembre 1940.

En effet, le 17 Juillet et les jours suivants, la police française arrêta des milliers de personnes des deux sexes qui furent conduites au Vélodrome d'Hiver où elles séjournèrent des jours et des nuits pour être dirigées sur les camps de Drancy, de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers.

Les autorités du camp me confièrent le soin d'organiser les Infirmeries de femmes. On apprit alors, avec stupéfaction et angoisse, que dans la foule des victimes de la razzia se trouvaient de nombreux enfants de tous âges. On me demanda le 20 Juillet de prévoir l'arrivée de quelques-uns d'entre eux. Les premiers pénétrèrent au camp de Drancy dans des voitures de Croix-Rouge le 21 Juillet.

J'eus alors l'intuition que mon rôle devait s'amplifier singulièrement : des enfants par centaines allaient connaître les rigueurs des camps de concentration, les effets de la promiscuité, de la sous-alimentation. Des contagions de toutes sortes étaient à prévoir. Il fallait voir grand pour se trouver à la hauteur des tâches qui pourraient nous incomber.

J'arrivai à persuader les responsables que nous devions libérer des locaux, préparer l'isolement des contagieux, monter des lits, se munir de linge et de couvertures... Les événements se chargèrent de me donner raison.

Tous les jours ou tous les deux jours, amené par des autobus qui se suivaient pendant des heures, un véritable flot humain devait déferler dans l'enceinte du camp, hommes de toutes conditions, vieillards, femmes, enfants que les gendarmes parquaient entre les barbelés. Cette foule se canalisait devant des tables où des internés appartenant aux cadres recevaient pour en donner reçu (!) tout l'argent possédé par les arrivants.

Puis d'autres internés dirigeaient ceux-ci vers tel ou tel des vingt deux escaliers desservant chacun quatre étages. Le tout forme un tra-

(1) Une étude plus extensive sur notre rôle médical, accompagnée d'observations démographiques paraîtra ultérieurement.

B 49007

H4507 - 0026

pèze de trois blocs avec une base libre, ouverte sur des terrains de banlieue, ensemble architectural d'un modernisme ayant visé à l'économie, dominé par les building à quinze étages en partie inhabitables et réservés aux gardes mobiles.

Bientôt le service des fiches et des pièces d'identité (dit des effectifs) dont étaient également chargés les internés, fut averti que les enfants des camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers allaient nous arriver en foule. On devait attendre leur venue par 700 à 800 à la fois, accompagnés pour faire un convoi de 1000 individus par des femmes, mères, soeurs ou personnes quelconques.

Certains de ces voyages eurent lieu en wagons à bestiaux, plombés, mettant 10 à 16 heures pour couvrir les 80 ou 100 kilomètres, munis de deux seaux par wagon, l'un contenant de l'eau, l'autre pour les besoins naturels. On devine dans quelles conditions les enfants arrivaient à la gare du Bourget, puis au camp de Drancy. C'est d'ailleurs ainsi qu'ils partirent tous en déportation.

Une infirmerie de 14 lits, puis une seconde étaient déjà remplies. La venue en foule des petits internés causa un afflux énorme de malades. Au bout de dix jours, six infirmeries fonctionnaient sans arrêt, je dirai dans quelles conditions.

D'autre part, l'importante transversale du trapèze drancyen, dite bloc III, grâce à ses escaliers latéraux, s'adaptait à un isolement : je pus disposer d'un, puis de deux étages de contagieux comprenant 10 salles et petites pièces.

Débordés, submergés les uns et les autres, aux infirmeries, au bureau des effectifs, tandis que se préparaient les déportations par fournées de mille, il n'est guère possible de donner que des chiffres approximatifs.

J'ai conservé des indications assez précises seulement sur la période qui s'étend du 21 juillet au 9 septembre inclus. Durant ces 50 jours 5.500 enfants ont passé au camp de Drancy. Le nombre des malades hospitalisés dans mes salles a dû atteindre 20% soit 900 à 1.000 au bas mot, des centaines d'autres étant soignés, pansés à la consultation externe (appelée dispensaire).

J'ai dit que très rapidement les infirmeries s'étaient remplies. Ce fut dans les conditions suivantes :

Au début, nous n'avions que des lits d'adultes, donc pas de petits lits pour les enfants ni de berceaux pour les nourrissons. Quand le nombre de malades excéda le total de places disponibles, je dus mettre deux enfants dans le même lit, puis j'en mis trois, deux à la tête, un au pied, ce qui constitua un spectacle peu banal et que l'on n'avait pas vu, je crois, dans les hôpitaux français depuis la fin du XVIII° siècle. Cela se compliqua du fait que l'on fut très vite à court de draps et bientôt, il n'y eut par lit qu'un drap ou pas de drap du tout et une seule couverture, car l'étuvage ne pouvait fonctionner en rapport des entrants et sortants.

Nous manquâmes d'alèzes, de blouses pour les contagieux.

Le Service Social épuisa rapidement ses réserves de linge. Ce qui compliquait le problème du couchage, était le nombre très important des dermatoses et des diarrhées.

Après quelques semaines, les autorités du camp purent obtenir des lits d'enfants, ce qui permit d'hospitaliser individuellement chaque jour 150 malades, mais je dus garder des lits ordinaires pour les grands enfants ainsi que pour quelques adultes au bloc III des contagieux.

B 49068

H4507 – 0027

Je donne plus loin des précisions statistiques sur les diverses maladies traitées à Drancy. D'abord, il convient d'expliquer le fonctionnement médical. Je tiens à citer ici les noms de ceux qui rendirent des services considérables et que j'eus la chance de découvrir comme Assistants. Ce furent : Melle le Dr. SALMON, d'origine lorraine, l'une de mes anciennes élèves que je chargeai du service des contagieux, le Dr. ERLBERG, d'origine roumaine et naturalisé français, qui avait fait ses études à Nancy et travaillait à la Faculté de Lille, enfin Melle TISCHAUER d'origine allemande, naturalisée française, en 3e année de médecine (elle avait fréquenté le service de M. GRENET). De jour et de nuit, avec une intelligence et une conscience absolument exceptionnelles, ils remplirent la mission que je leur confiai. Tout était fait rien n'était oublié. Ces trois médecins malheureusement ont été déportés.

Une autre chose était de recruter le personnel appelé à surveiller les infirmeries et à assurer les soins. Il nous fallut, en 24 ou 48 heures, le sélectionner parmi les milliers de femmes arrachées à leur foyer quelques jours ou quelques semaines auparavant, abruties ou excitées, la plupart désespérées.

Voici comme je procédai : je passai successivement dans tous les escaliers et les étages des trois blocs. A chaque étage, la même scène se reproduisait. Quand on avait franchi une porte en planches, on arrivait comme dans une soute d'émigrants. Des hommes et femmes de tous âges se précipitaient vers l'arrivant, s'agrippant à lui, le suppliant pour des malades, pour des vieillards, pour des nourrissons, demandant de l'eau, du lait, des médicaments, des paillasses, des couvertures. Quand on avait pu malaisément franchir le cercle, on découvrait d'autres malheureux, silencieux ou gémissants, accroupis, étendus à même le ciment des murs ou du basement. Que de fois fûmes-nous appelés par la suite, dans des conditions à peine moins lamentables, pour vérifier le diagnostic d'une diphtérie ou d'une scarlatine (1).

Le chef de chambrée essayait d'obtenir un silence relatif et demandait s'il y avait des femmes médecins, étudiantes en médecine, sages-femmes, infirmières diplômées, secouristes, dentistes ou à défaut des étudiantes des facultés des sciences ou des lettres ou tout simplement des volontaires.

Un certain nombre de nos surveillantes et infirmières ainsi créées furent d'ailleurs déportées dans les mois qui suivirent.

Quelque temps après arrivèrent avec leurs nourrissons les mères qui, arrêtées en voie de grossesse, avaient été internées à la Maternité de l'Hôpital de Rothschild puis, ayant accouché, étaient renvoyées à Drancy après un laps de temps variable. Ainsi deux petites salles se trouvaient remplies et pour les enfants qui n'étaient pas nourris au sein se posait le problème de l'allaitement artificiel.

Pendant les 50 jours où ma statistique fut à près à jour, j'avais pu additionner :

(1) Seuls les internés non déportables ou appartenant aux cadres se trouvaient dans des étages réservés avec des châlits à deux étages et des matelas ou des paillasses.

B 49009

H4507-0028

150 diarrhées dont un certain nombre à type de colite dysentériforme.
300 dermatoses (gale, impétigo, echtyma, etc...)
130 à 150 angines érythémateuses ou pultacées.

Aux contagieux, 2 fièvres typhoïdes, 28 oreillons, varicelles, coqueluches et rubéoles, 40 rougeoles, 16 scarlatines et 14 diphtéries.

Quand je fus évacué de Drancy, environ 5 mois après l'arrivée des premiers enfants, je ne comptais pas une typhoïde de plus, mais une centaine de rougeoles, 60 scarlatines et 43 diphtéries.

Ces chiffres suggèrent une remarque, car ils n'expriment qu'un côté de la vérité; de nombreux enfants n'ont fait que passer dans le camp : combien étaient en incubation de fièvre éruptive ou en instance de diphtérie au moment de leur départ en wagons plombés pour la Silésie ??

D'autre part, les exigences des Allemands firent que des enfants hospitalisés durent quitter les services insuffisamment guéris pour être déportés.

DIPHTERIES.- Parmi les contagieux, 10% de scarlatines, 30% de diphtéries concernaient les adultes. L'annonce des premiers cas de diphtérie jeta une certaine panique dans le camp aussi bien chez les internés que dans le personnel administratif et policier. Nous nous étions demandé si nous pourrions : a) Isoler les diphtéries; b) Les soigner correctement; c) Comment, d'autre part, poser un diagnostic précoce, car les services d'hospitalisation de Drancy n'étaient pas encore en possession d'un laboratoire qui ne fut installé qu'après mon départ.

Après plusieurs conciliabules avec les autorités du camp, je fus avisé qu'il n'était pas possible d'envisager l'évacuation des malades contagieux : ils devaient être traités sur place. Mais au bout d'un mois, l'épidémie marqua une recrudescence et la question fut reconsidérée. Après la 14e diphtérie, j'obtins enfin gain de cause; il fut convenu que les malades seraient évacués à l'Hopital Claude-Bernard. Par la suite, une ambulance vint chercher les diphtéries deux ou trois jours après que la demande en eut été faite, mais bien plus tard certaines fois. Quant aux tubes ensemencés, en principe, ils devaient être confiés le jour même au Laboratoire municipal de la Préfecture de Police, mais dans la pratique, nous ne recevions pas de résultats avant le 4e jour et certains ne nous parvinrent jamais.

En fait, il nous a toujours fallu porter un diagnostic précoce, uniquement clinique et traiter la maladie durant au moins les deux ou trois premiers jours. Dès qu'une gorge paraissait suspecte, un oto-rhino-laryngologiste que nous avions chargé de ce soin prélevait un fragment de l'enduit et nous essayions de le dilacérer et de le dissoudre dans l'eau. Si l'on n'y parvenait pas, le traitement était immédiatement mis en oeuvre. Jamais cette manoeuvre ne s'est montrée en défaut.

Les conditions du camp favorisaient dans un certain sens le diagnostic très précoce de la diphtérie, la moindre douleur d'angine, surtout chez les enfants, étant signalée au dispensaire qui fonctionnait jour et nuit. J'ai donc pu juger, dans des conditions que j'ai rencontrées rarement dans les services de contagieux où j'ai passé, de la valeur de l'injection unique. En principe, je faisais injecter le sérum moitié sous-cutané, moitié intra-musculaire à raison de - comme dose

B 49010

H4507 - 0029

d'attaque - 500 U au maximum par kilog, pour les formes communes, 1000 à 2000 U pour les formes sérieuses ou submalignes.

J'ai pu obtenir par la suite des renseignements de l'Hôpital Claude-Bernard sur le sort de ceux que j'y fis évacuer. Il m'a paru, autant qu'on peut conclure avec 43 cas, que l'injection massive a été impuissante dans 2 cas à juguler l'évolution d'une diphtérie sérieuse, malgré l'association régulière de l'anatoxinothérapie suivant la méthode préconisée par MM. RAMON et DEBRE.

J'ai donc repris la méthode des injections répétées comme je l'avais toujours pratiquée depuis mon internat au Pavillon de la Diphtérie à l'Hôpital des Enfants-Malades.

En outre, nous avons prescrit régulièrement de la vitamine C dans quelques cas, des sulfamides. Nous n'avons disposé que de doses médiocres de strychnine et pas du tout de desoxycorticostérone.

Sauf erreur, sur les 43 cas, trois malades, soit 7% ont dû mourir à Claude-Bernard, car je ne compte pas un enfant venu de Beaune-la-Rolande atteint de paralysie diphtérique et qui a succombé quelques jours après l'entrée.

PORTEURS DE GERMES.- On pense bien que nous fûmes vite encombrés par les porteurs de germes, car des ensemencements furent pratiqués chez les malades guéris et au cours de nombreuses angines suspectes. J'ai eu l'idée de les traiter ainsi :

a) Tous les deux jours, injection d'une petite dose d'anatoxine diphtérique, soit 1/4 à 1/2 cc.; b) Le jour intermédiaire, instillations entre les paupières de 1 ou 2 gouttes de solution de mercurochrome à 1% et badigeonnage des amygdales avec la même solution.

Tous les ensemencements chez les porteurs de germes sont devenus négatifs au bout d'un maximum de 20 jours. Peut-être cette méthode mérite-t-elle d'être tentée sur une plus large échelle.

VACCINATIONS PREVENTIVES.- Grâce à l'Institut Pasteur, un nombre de seringues et d'aiguilles suffisant nous permit de commencer la triple vaccination associée chez le personnel des cadres, en commençant par celui des infirmeries et chez quelques adolescents. Mais nous ne pûmes pratiquer que la 1ère vaccination, en tout chez 120 ou 130 individus, faute d'ampoules pour continuer.

Quand l'épidémie parut s'étendre, les autorités françaises du camp commencèrent à s'émouvoir. On me demanda de vacciner tous les internés du camp de Drancy, à condition de ne pas gêner le rythme des déportations! Il fallut faire entendre que tout vacciné devait être considéré comme indisponible pendant 48 heures. Alors durant les mois qui suivirent, nous nous efforçâmes de vacciner des milliers d'individus qui, sachant qu'on allait les déporter, essayaient par tous les moyens d'échapper à ce qu'ils considéraient comme une douloureuse superfluité. A chaque séance, un quart, parfois la moitié des inscrits manquaient et il était matériellement impossible de les retrouver dans les 80 et quelques étages où ils pouvaient être cachés. Il fallut menacer de sanctions (privation de colis) pour arriver à un résultat appréciable. Un fait certain, c'est qu'après la seconde série vaccinatoire, l'épidémie se ralentit.

MALADIES DIVERSES.- A propos de contagieux, j'ai constaté dans trois cas de scarlatine une épisclérite assez tenace, symptôme que je ne

B 49011

H4507 - 0030

trouve signalé dans aucun des auteurs que j'ai consultés.

Vers le mois d'Octobre, survint une recrudescence de cas de scarlatine, en particulier au bloc III, dans les petites salles et chambres où se trouvaient entassés les mères avec leurs nourrissons dont quelques-uns au sein et même avec des frères ou soeurs plus âgés. Il fut facile de noter qu'autour d'un cas central se manifestaient chez des nourrissons de la même chambrée des états fébriles avec angine erythémateuse, lacunaire ou sans signes cliniques. Cela pose une fois de plus le problème de l'immunité scarlatineuse, dont l'origine pourrait remonter ainsi au premier âge; malgré la promiscuité, 60 à 70% des individus environnants n'ont témoigné d'aucun symptôme morbide pouvant être rattaché à la maladie. J'ai constaté qu'une scarlatineuse qui allaitait son enfant de 8 mois ne lui passa pas la maladie et réciproquement un nourrisson de 2 mois atteint de scarlatine typique, laissa sa mère absolument indemne.

Je dois signaler à ce propos que, contrairement à ce que MARFAN enseignait, qu'il n'avait jamais vu de scarlatine au-dessous de l'âge de 2 ans, j'ai constaté à Drancy deux cas dans la première enfance, celui relaté ci-dessus et un autre chez un enfant d'un an. Mon expérience antérieure m'avait déjà convaincu que de tels faits ne sont pas exceptionnels.

Les gales infectées furent désinfectées pendant 1 ou 2 jours par l'application de violet de gentiane et pommade sulfamidée, puis soumises au traitement classique avec la solution spécialisée au benzoate de benzyle. Nous administrions par surplus des comprimés de 1162 F ou de 693 per os, dans les formes compliquées d'impétigo, de pustules et d'echtyma.

A signaler qu'en octobre un certain nombre d'hommes et de femmes furent atteints de jaunisse, dont un cas à forme méningée. En toute vraisemblance, il s'agissait d'une petite épidémie de leptospirose. Il est à remarquer qu'avec l'apparition de ces ictères coïncida dans les services infantiles une série de cas fébriles d'évolution diverse, l'un avec ictère, d'autres sans jaunisse à forme pseudo-grippale, pseudo-typhique, ondulante, pseudo-palustre même, dont le début se situait en général entre les 7 et 10 Octobre. Chez certains malades, l'appellation de typho-grippose nous paraît tout à fait légitime.

CONDITIONS D'HYGIENE.- Les causes de morbidité du camp tombaient sous le sens. A cette époque, le camp de Drancy était archi-comble et certains jours sa population atteignit celle d'une petite sous-préfecture, jusqu'à 6.600 internés. Comme nous l'avons dit, des chambres étaient surpeuplées, des étages et des escaliers souillés de déjections malgré les efforts des services de nettoyage, à peu près tous les châlits fourmillaient de punaises et le service médical en souffrait cruellement. On avait beaucoup de peine à détecter les pouilleux, à les confiner dans une chambrée spéciale et à obtenir un épouillement définitif faute de matériel, la désinfection et l'étuvage ne s'effectuaient qu'avec retard.

Au moment le plus critique des "grands arrivages" qui devaient précéder les déportations massives, le vidage des ordures était insuffisant, les lieux d'aisance étaient assiégés jour et nuit et l'on avait des difficultés à y entretenir un semblant de propreté. En l'absence

8 49012

H4507 - 0031

de temps et de matériaux, on décida de creuser de petites tranchées en plein air sur un terrain vague à l'extérieur d'un des blocs. Elles se trouvèrent malheureusement à une très courte distance de la plus importante de mes infirmeries. Dès qu'on ouvrait les fenêtres, les mouches remplissaient la salle, sans que nous possédions de moyens efficaces contre cette invasion.

L'une des difficultés non des moindres de notre mission était due au comportement de certaines internées quand on voulait les séparer de leurs enfants atteints de scarlatine ou de diphtérie. Elles croyaient ne plus les revoir et des crises d'excitation indescriptibles eurent lieu.

J'ajoute que ces scènes se corsaient du fait que dans le même bloc, on avait créé un isolement pour les agitées et les démentes que l'on entendait lugubrement hurler de jour et de nuit. Plusieurs d'entre elles se suicidèrent en se jetant au dehors du haut des étages.

Il fallut faire poser des fils de fer barbelés pour isoler complètement les services de contagieux où des mères parvenaient à s'introduire.

Voici les mesures que nous avons édictées pendant cette période difficile :

a) Enfants rasés dans la mesure du possible. Ongles coupés ras et passés au violet de gentiane. Chez ceux atteints d'impétigo du visage, port d'un masque de gaze.

b) Chasse aux mouches dans les infirmeries; suppression des visites.

c) Port de voile obligatoire chez les infirmières.

d) Chez tous les contagieux, vaccination à petites doses réfractées d'anatoxine diphtérique, ainsi que chez les enfants voisins de lit des cas de diphtérie avec injection concomitante de 1000 U de sérum de Roux.

e) Injection de sang maternel à tous les enfants âgés de moins de 30 mois (ce qui fut difficile à obtenir).

f) Prise de sulfamides pendant deux jours, à titre préventif, par les enfants ayant été en contact avec des scarlatineux.

°
° °

Nous parvenons au terme de cette narration et c'est ici qu'il convient de mettre en lumière ce qui, rétrospectivement, nous a paru le plus singulier au point de vue pédiatrique.

Adultes et enfants ont vécu à Drancy pendant des mois et surtout pendant 50 jours, dans des conditions physiques et morales que nous avons laissé deviner. L'entassement dans des locaux impossibles à tenir propres, le sol de la grande cour étant inondé par les fortes pluies et poussiéreux de mâchefer par le grand soleil, l'insuffisance des douches, de l'étuvage, du lavage, la médiocrité des rations alimentaires et leur absence à peu près absolue en vitamines, la difficulté d'assurer les soins médicaux aux enfants avec le peu de personnel qualifié et de médicaments dont nous disposions, tout cet ensemble déficient aurait dû entraîner une morbidité des plus variées et une morta-

B 49013

H4507 - 0032

lité élevée (1).

Cependant, les virages de cuti-réactions chez les enfants âgés de moins de 15 ans (15 à 20% de positivité à l'entrée) ont été peu nombreux et je n'ai observé qu'un cas de typho-bacillose; pas d'érythème noueux, de pleurésie séro-fibrineuse, de tuberculose ostéo-articulaire; pas de méningite tuberculeuse.

En tout et pour tout : deux cas de fièvre typhoïde dont un chez un enfant. Pas une polyomyélite; pas une méningite cérébro-spinale; pas d'infection d'allure septicémique, malgré les centaines de dermatoses, de gale infectée, d'angines intenses. Il y a des grâces d'état! Les otites ont été relativement fréquentes, mais bénignes : un seul enfant a dû être évacué pour mastoïdite.

En dehors de 4 enfants morts de diphtérie - sauf erreur - (dont 3 à l'Hôpital Claude-Bernard) sur les 43 cas observés en l'espace de 5 mois, j'ai compté trois enfants décédés, dont un mongolien atteint de rougeole, une broncho-pneumonie chez un polyinfecté (rougeole, varicelle, coqueluche), un enfant évacué pour tumeur cérébrale et opéré.

Evidemment la plupart des enfants n'ont séjourné au camp que quelques semaines, mais des centaines d'autres y sont restés plusieurs mois. Que cette collectivité enfantine, que ces nourrissons dont l'âge du plus jeune ne dépassait pas 20 jours, n'aient pas été décimés, est certes l'un des faits qui m'ont le plus frappé durant mon internement. Il y a toutes raisons de penser que les efforts sans relâche de nos assistants et de nos infirmières ont contribué à cette sauvegarde.

Nous voulons encore espérer - jusqu'à de plus positives informations - que la plupart de ces enfants n'ont pas péri sur l'ordre des Allemands dans les solitudes de l'Est.

(Communication à la Société de Pédiatrie le 16 ~~Décembre~~ Janvier 1945).

(1) Parmi les adultes arrêtés le 17 Juillet, on comptait des tuberculeux porteurs de bacilles, certains en cours de collapsothérapie. Il fallut deux mois avant qu'on pût installer un appareil radiologique et pratiquer des pneumo-thorax artificiels. Nous comptâmes à certains moments près de 40 malades atteints de lésions ouvertes et qui se promenaient librement dans le camp.

B 49014

H4507-0032A

Extrait de la documentation du Service de Recherche des Crimes de Guerre ennemis.

Pour copie conforme à l'original.

Pour le Garde de Sceaux, Ministre de la Justice.

Le Directeur du Cabinet :

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

B 49015

H-4507

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE
MINISTÈRE PUBLIC
DÉLÉGATION FRANÇAISE

Photographies et copies certifiées conformes à l'original.

328

DOC. R.F. N° [illegible]

Filed Jan 25, 1946

F-457 RF 328

B 48981

31

H4507 - 0033